**LETTRE DE CANDIDATURE[[1]](#footnote-1)**

---------------------------------------------------------------------------------

**Consultation pour le marché n°2025-0011-00-00-MPF**

* Pour apprécier la situation propre des opérateurs économiques :

1. L’identification de l’opérateur économique, N° de SIRET ;
2. Le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
3. Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que celui-ci ne fait l'objet d'aucune exclusions de plein droit de la procédure de passation conformément aux articles L2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu’il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212- 11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;
4. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et l’autorisant à poursuivre son activité ;

Pour apprécier les capacités économiques et financières :

1. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;
2. Une déclaration concernant le chiffre d’affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
3. Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, du candidat pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Afin d'ouvrir l'accès aux marchés publics aux entreprises nouvellement créées, les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité économique et financière.

Pour apprécier les capacités techniques et professionnelles :

* Référence :

1. La présentation d’une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

* Moyens :

1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

* Exigences légales et règlementaires :

1. Les certificats de qualification professionnelle démontrant que le candidat dispose des agréments nécessaires pour l’exercice de l’activité objet du marché, ou équivalents :

* Attestation d’immatriculation au registre de l’ORIAS
* Extrait du JORF ou attestation ACPR portant agrément des branches d’assurance objet du marché.
* Délégation consentie par l’entreprise d’assurance à l’intermédiaire d’assurance

Date Signature

1. **Le présent formulaire est à produire par le candidat individuel ou chaque membre du groupement. Les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité économique financière et technique** [↑](#footnote-ref-1)